



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites

Question écrite n° 41237

Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, chargé des retraites et de la santé au travail, sur la réforme des retraites. Si le projet de loi instituant un système de retraite universel, déjà examiné à l'Assemblée nationale, a récemment été abandonné, certaines dispositions dans le texte initial devaient entrer en vigueur très rapidement et accompagner la transition entre les deux régimes. Deux mesures étaient particulièrement attendues par une large majorité des concitoyens, la fin des régimes spéciaux, qui ont un coût de 8 milliards d'euros par an pour l'État et la retraite à 1 000 euros pour toutes les carrières complètes au SMIC, qui récompense le travail d'une vie. Aussi, il souhaiterait savoir si les deux mesures citées précédemment seraient discutées avant la fin du quinquennat ou dans le prochain PLFSS pour 2022.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Sorre](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41237

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : [Retraites et santé au travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, plein emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6945

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)